



VITICULTURE/La filière du vin compte mobiliser un budget de cinq millions d'euros contre le dépérissement de la vigne, ce phénomène qui ampute le rendement de 4,6 hectolitres de vin par hectare. Jean-Marie Barillère, président du Cniv, qui rassemble les interprofessions viticoles, et président du tout nouveau comité de surveillance mis en place contre ce fléau, a développé ce sujet le 29 février au Salon.

La filière vin mobilisée contre le dépérissement de la vigne



En mettant un million et demi d'euros pour endiguer ce phénomène insidieux et en progression inexorable qu'est le dépérissement de la vigne, les professionnels espèrent entraîner pouvoirs publics et autorités communautaires. Ils comptent sur les pouvoirs publics français pour y participer à hauteur d'un million et demi également et sur l'UE pour deux millions d'euros. Soit cinq millions d'euros en tout. La contribution d'un million et demi par les professionnels, via le Cniv (comité des interprofessions viticoles), se met en place. Les vingt-trois interprofessions viticoles régionales sont prêtes à y contribuer, il reste cependant à convaincre les organismes de défense et de gestion (syndicats de producteurs sous signes de qualité) qui sont en dehors des interprofessions, a précisé Jean-Marie Barillère. Ce dernier président de le comité de surveillance de lutte contre le dépérissement de la vigne, qui existe depuis janvier. Il est par ailleurs président de l'Union des maisons de Champagne, et directeur des activités de Champagne chez Moët & Chandon. Les autres membres du comité sont Jérôme

Despey, président du conseil spécialisé viticole de FranceAgriMer, Bernard Farges, président de la Cnaoc (Confédération des appellations viticoles) et Bernard Angelras, président de l'AOC Costières de Nîmes.

Appel d'offres à des chercheurs européens au printemps

Ce groupe de professionnels viticoles lancera un appel d'offres à des chercheurs européens au printemps, espérant que le programme de recherche communautaire Horizon 2020 « se saisisse de la problématique ». L'appel d'offres sera lancé après le colloque de chercheurs qui se tiendra le 7 avril à Paris au siège de l'Agro. Le plan de lutte repose sur trois piliers : la recherche, le viticulteur (« au cœur de la lutte ») et les pépiniéristes (intégrés pour la première fois à un plan de lutte contre une maladie). Il comporte un axe de renouvellement du vignoble, qui suppose une mobilisation des pépiniéristes, et un axe économique qui repose sur la formation des vignerons et leur dédommagement en cas d'arrachage des vignes infectées. ■



Un phénomène multiforme, insidieux, mais bien réel

« Si rien n'est fait, le dépérissement de la vigne amputera le rendement de 9 hectolitres de vin par hectare en 2020 », contre près de 5 actuellement en moyenne en France, a averti Christophe Riou, directeur adjoint et responsable des programmes scientifiques de l'Institut français de la vigne et du vin (IFV), et détaché au Cniv pour s'occuper du dépérissement. Il s'agit d'un « phénomène multifactoriel » qui ne se limite pas aux seules maladies du bois. Il commence par une baisse des rendements et se termine par la mort prématurée du cep. Les facteurs sont divers : facteurs génétiques (certains cépages, comme le sauvignon et le merlot sont plus sensibles que d'autres), facteurs agronomiques (trop tailler la vigne peut entraîner des blessures par lesquelles entrent des champignons pathogènes), des « cocktails de champignons » tel l'esca. L'esca entraîne un dessèchement du pied et stoppe le développement des grains, qui du coup contiennent moins de sucre et plus d'acidité. ■